

Licence Sciences de la vie et de la Terre BE S6 École de terrain

Responsable	Descriptions	Informations
Raphael GROS raphael.gros@univ-amu.fr	Code : S12BE6BE3B Nature : Unité d'enseignement Domaines : Sciences et Technologies	Composante : Faculté des Sciences

CONTENU

L'école de terrain vise, par une mise en œuvre in-situ, à l'acquisition de l'ensemble des étapes de la démarche scientifique en s'appuyant sur des problématiques écologiques concrètes. Sur un thème choisis en début de semestre chaque groupe d'étudiant devra s'appuyer sur différentes ressources – littérature scientifique, partage de savoirs, etc. – pour identifier et formuler les questions pertinentes, les hypothèses, les plans d'expérience et d'échantillonnage. Sur le terrain les étudiants devront mettre en œuvre collectivement les techniques nécessaires pour collecter les données en rapport avec leur thème. Ces données seront analysées (graphiques, statistiques) puis interprétées au regard de la question initiale. **Travaux dirigés (24 h), terrain (36 h)** : 1- la démarche scientifique et identification des problèmes (thèmes). 2- Identification des ressources et construction des plans d'expériences. 3- Collecte in situ des données, protocole et plan d'échantillonnage. 4- Traitement des données, interprétation et présentation.

VOLUME HORAIRE

- Volume total: 60 heures
- Travaux dirigés: 24 heures
- Travaux pratiques: 36 heures

CODES APOGÉE

- SVT6U20J [ELP]

POUR PLUS D'INFORMATIONS

[Aller sur le site de l'offre de formation...](#)



Dernière modification le 05/12/2022